



Association régie par la loi de 1901
6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY
01 39 83 24 28 – <http://www.villages-dogons.org>

RAPPORT D'ACTIVITES ET FINANCIER 2008/2009

Depuis sa création en 2002, l'association a consacré plus de 160 000 euros au financement de ses projets. Ce septième exercice y a contribué de façon significative pour une somme totale de 32 824,17 € se répartissant de la façon suivante :

1- Construction du barrage de Pangasol (9 626,01 €)

Réalisé fin 2008-début 2009, ce barrage a été inauguré en février dernier au cours d'une grande fête à laquelle ont participé plusieurs centaines de villageois, Moussa, notre représentant au Mali, et cinq membres de notre association. Il s'agit d'un ouvrage assez imposant, qui atteint six mètres dans sa plus grande hauteur sur une quarantaine de mètres de large à son sommet. Sa « mise en eau » s'est faite en juin avec le premier orage de la saison des pluies. Lors de notre visite sur place début août, nous avons pu constater « de visu » l'impact de ce barrage qui a créé une retenue d'eau qui s'étend sur plusieurs kilomètres en amont.

2- Construction d'une troisième salle de classe pour Ewéry (10 278,11 €) et pour Koumbé-Guénébana (10 814,75 €)

Ces deux classes accueilleront les élèves de cinquième et sixième années du cycle fondamental et elles achèvent ainsi la réalisation des deux écoles commencées il y a quatre ans. L'école d'Ewéry a accueilli 55 élèves au cours de l'année scolaire 2008-2009 et celle de Koumbé totalisait 81 élèves en juin 2009.

Une cantine-internat a été créée à l'initiative de notre association pour les élèves du site de Bom, un ensemble de hameaux de Koumbé situés à une heure de marche de l'école. Nous avons rémunéré une cuisinière pendant cinq mois, de février à juin, et payé l'achat de 300 kilos de riz. La dépense totale s'élève à 298,80 euros (compte 65720).

Cette cantine devrait être prise en charge par le CAP (Centre d'Animation Pédagogique, correspondant à l'inspection académique) à la rentrée 2009-2010, s'il obtient l'aide qu'il a sollicité auprès du PAM (Programme Alimentaire Mondial, organisme qui dépend de l'ONU) pour les écoles d'Ewéry et de Koumbé-Guénébana.

3- Crépiage du barrage de Koumbé-Guénébana (1 196,72 €)

La pose d'un crépi ciment de deux à trois centimètres d'épaisseur sur les faces intérieure et extérieure du barrage complète le colmatage des fuites et infiltrations réalisé l'an passé. Ces travaux

devraient prolonger la durée de vie du bassin qui connaît une activité intense à ses abords tant qu'il contient de l'eau.

4- Achat de deux charrettes et de deux ânes (579,31 €)

Ces deux attelages ont été remis à la mairie de Douentza et sont destinés à assurer le ramassage des ordures dans la ville. Il s'agit d'un premier pas dans l'aide de notre association à l'assainissement des rues, décidée lors de notre dernière AG du 10 octobre 2008.

5- Redevance ONF pour la coupe de buissons épineux (30,49 €)

Ces épineux ont permis de clôturer le jardin cultivé collectivement par les femmes de Siba. Il s'agit d'un petit coup de pouce donné à l'action de leur association après la construction l'an passé d'un puits. Grâce à l'eau fournie par ce puits et au travail acharné des femmes, la récolte a été excellente et la vente des légumes (de l'oignon surtout) a rapporté de bons bénéfices qui ont alimenté leur caisse commune.

6- Augmentation du prêt à l'association des teinturières de Koumbé (304,90 €)

Le micro-crédit accordé à cette association a été doublé, passant de 200 000 francs CFA (304,90 €) à 400 000 francs CFA (609,80 €). La somme prêtée en 2008 avait permis à la caisse collective de faire un important bénéfice de 45 500 francs CFA (69,36 €) grâce aux intérêts versés par les membres ayant utilisé cet argent. Cinq femmes voulaient rejoindre le groupe et une augmentation du prêt nous avait été demandée lors de l'examen des comptes en février dernier.

L'association « Déesses » de Douentza a pu rembourser 150 000 FCFA (228,67 €) sur les 500 000 FCFA qui lui ont été prêtés. Les montants des autres micro-crédits sont restés stables et tous ont bien fonctionné.

Le total de ces dépenses représente un montant important : 32 824,17 €, supérieur aux recettes de l'exercice. C'est pourquoi apparaît une « perte » de 21 866,70 € qui traduit en fait l'utilisation des excédents comptables des précédents exercices « bénéficiaires ». L'inscription en « créance irrécouvrable » du reliquat du prêt correspondant aux travaux d'irrigation des jardins d'Ewéry, soit 11 174,36 € (compte 6714) a également contribué, de façon significative, à creuser le résultat négatif de cet exercice. Rappelons que l'annulation de ce prêt avait été votée lors de notre dernière AG.

La provenance des recettes de cet exercice est la suivante :

1- Vente d'artisanat africain :

Le total des ventes (26 333,50 €) place cet exercice en deuxième position après celui de l'an passé (44 034,90 €) qui avait été exceptionnel notamment parce qu'il incluait les ventes réalisées pendant les trois semaines du marché de Noël de Neuilly auquel nous n'avons pas participé cette année.

Pour avoir une estimation des gains réalisés, il faut déduire les achats et les frais (voir compte de résultat) :

6071 – achats d'artisanat	7 666,20
6241 – transport des marchandises par le fret d'Air France	1 205,10
6281 – inscription brocantes et marchés de Noël	915
6374 – certificat d'exportation	<u>129,58</u>
Total	9 915,88 €

Le bénéfice des ventes peut donc être évalué à 16 417,62 € = 26 333,50 (ventes) – 9 915,88 (achats et frais)

Voici la liste des manifestations de l'exercice 2008-2009 où notre association a réalisé des ventes :

Dimanche 07/09 : forum de associations de Montmagny (95)
Dimanche 14/09 : brocante de l'Hôtel de Ville à Courbevoie (92)
Samedi 13 et dimanche 14/09 : fête au village de Cergy (95)
Dimanche 21/09 : brocante du Lions Club à Enghien (95)
Samedi 27/09 : marché africain de Persan (95)
Dimanche 5/10 : 25 ans de la chorale « Incognito » à Paris (75014)
Du vendredi 9 au dimanche 11/10 : exposition « Trois jours avec Villages Dogons » à la salle des fêtes de Montmagny (95)
Samedi 18 et dimanche 19/10 : Couleurs et Saveurs d'Automne à Eaubonne (95)
Du vendredi 28 au dimanche 30/11 : marché de Noël du Lions Club à Courbevoie (92)
Samedi 29/11 : marché de Noël de Pontoise (95)
Jeudi 4/12 : marché de Noël de l'association « Plaine de Vie » à Ezanville (95)
Du vendredi 12 au dimanche 14/12 : marché de Noël de Taverny (95)
Samedi 07 et dimanche 08/02 : troisième rendez-vous avec l'Afrique organisé par le groupe « Petits Princes » du Lycée Saint Vincent de Senlis (60)
Vendredi 10/04 : journée « Retour du Mali » à Montmagny (95)
Vendredi 01/05 : brocante de Wy dit Joli Village (95)
Dimanche 10/05 : brocante de Meudon (92)
Samedi 16 et dimanche 17 /05 : « Journées de Printemps » à Montmagny (95)
Samedi 30/05 : journée portes ouvertes de l'association « Plaine de Vie » à Ezanville (95)
Dimanche 01/06 : brocante de Commeny (95)
Samedi 13 et dimanche 14/06 : festival des Balles Butte à Montmagny (95)
Samedi 20/06 : conférence-débat organisée par l'AMCES (Association Malienne pour la Culture, l'Echange et la Solidarité) à Stains (93)
Dimanche 21/06 : brocante d'Avernes (95)
Dimanche 28/06 : brocante du Lions Club à Rueil-Malmaison (92)

L'association « Artisans du Monde » a dû cesser d'exposer et de vendre bronzes et batiks de notre association, car elle a emménagé en début d'année dans des locaux plus exigus.

2 – Subvention : 6 125,75 € qui se décomposent en

- * 4 500 €, montant de la cinquième subvention versée par la Ville de Montmagny ;
- * 1 625,75 €, représentant 70% des 2 322,50 euros de cofinancement accordés par la Ligue de l'Enseignement dans le cadre de sa campagne 2008 « Pas d'école, pas d'avenir » pour la construction de la troisième classe de l'école de Koumbé-Guénébana.

3 – Dons : 2 072 €

Ce montant est sensiblement inférieur à celui de l'an passé qui incluait une somme particulièrement importante (4 084,71 €) recueillie par des professeurs et des élèves de l'Ecole Notre-Dame Providence d'Enghien (95).

4 – Cotisations : 1 745 €

Le nombre d'adhérents a continué à progresser, passant de 140 l'an passé à 148 cette année.

5 – Concert du 11/10/08 : 1 240 €

124 spectateurs « payants » ont assisté au concert donné par Adama Yalomba, un grand artiste malien, et un groupe de reggae. Cette soirée a été une belle réussite. Dans la salle, se trouvaient nos trois invités maliens : Moussa, directeur technique et représentant de l'association au Mali, Amadou Issabré, chef du village d'Ewéry, et Atiguem Poudiougou, conteur dogon. Cette délégation, qui était invitée par notre association et la Ville de Montmagny, a passé une dizaine de jours en France du 7

au 16 octobre 2008. Tous trois ont pu participer à notre assemblée générale, rencontrer les adhérents et sympathisants de « Villages Dogons », mieux connaître notre fonctionnement et participer à l'exposition à la salle des fêtes. Atiguem notamment a rencontré 23 classes des écoles de Montmagny pour présenter aux élèves quelques aspects de la vie quotidienne des Dogons, leur raconter un conte ou leur apprendre un jeu pratiqué par les enfants du Mali.

6 – Repas du concert du 11/10/08 (540 €) et buvette (248 €)

Une gigantesque poêlée africaine a été cuisinée par notre trésorier, Serge LIGNEAU, qui est aussi gérant de restauration à la SODEXHO. 130 repas, dont 108 payants, ont été servis. Si on déduit les achats pour la buvette et les repas (comptes 6073 et 6074), on obtient un bénéfice de 418,80 € = 540 + 248 – 112,52 – 256,68.

Les frais bancaires, soit 123,57 € (compte 668) sont à leur niveau le plus bas depuis la création de l'association. Le Crédit du Nord continue à gérer notre compte sans prendre de commission. Grâce à une trésorerie florissante en 2008, nous avons pu obtenir 300,91 € d'intérêts (compte 768) avec le compte sur livret.

Le montant des frais de fonctionnement (sans le salaire de Moussa) est de 1 609,59 € (comptes 6063, 6064, 618, 6256, 626, 6282, 65861, 668), ce qui représente 2,7 % du budget de l'association. Rappelons que les billets d'avion et autres frais de séjour sont intégralement pris en charge par les bénévoles qui se rendent au Mali.

Moussa a continué, pour la sixième année, à exercer avec la même efficacité ses fonctions de directeur technique et de représentant de l'association au Mali. Les impôts payés au Mali sur son salaire (1 372,04 € par an + 457,35 € de remboursement forfaitaire de frais) se sont élevés à 78,10 € (inclus dans le compte 6374).

Du côté relations publiques, le nombre de visites de notre site internet reste stable : 9 011 du 01/09/08 au 31/08/09, soit une moyenne de 751 visites par mois.

Le numéro 7 de notre bulletin annuel a été envoyé aux adhérents et sympathisants en avril 2009. Un petit film de 23 minutes a été monté avec les images tournées en février dernier. Il a notamment été projeté lors de la journée « Retour du Mali » le vendredi 10 avril à la chapelle de l'ancien séminaire de Montmagny.